

COMPTE RENDU - CTL du 10/06/2014

Les représentants FO pour ce CTL :

Sébastien BENARD, Samuel CHRISTINE, Frédéric FAUCHARD, Sébastien LIEVRE, Williams PILLET, Anne RETO-RIVIERE et Philippe VALOT.

En déclaration liminaire, les représentants FO ont réaffirmé les revendications suivantes :

- * **L'arrêt des réorganisations, redéploiements et restructurations de services et du réseau comptable : non à la réduction des missions, à l'interministérialité, à la régionalisation, non à la fermeture des trésoreries.**
- * **L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et de la démarche stratégique,**
- * **L'amélioration des conditions de travail, de la vie des agents dans les services et de l'exercice de toutes les missions.**
- * **Le maintien du Statut Général de la Fonction Publique et des statuts particuliers.**

A l'ordre du jour de ce CTL :

- **Adoption des PV des CTL du 17/01/2014 et du 03/04/2014 :**

Nous sommes revenus sur le CTL du 17/01/2014 pendant lequel nous avons signalé nos craintes face aux nouvelles règles de gestion pour les cadres B et C. Nous pensions que de mauvaises surprises étaient probables lors des mouvements de mutation, nos craintes étaient malheureusement avérées, notamment pour la catégorie B.

- **Rapport d'activité 2013 :**

Tous les indicateurs sont au vert mais de notre point de vue, la Direction a occulté tous les éléments de contexte. Il faudrait mettre davantage en avant dans ce rapport la dégradation de nos conditions de travail et dire que ces résultats sont obtenus au travers d'efforts considérables fournis par tous les services. L'activité de toutes nos missions dans notre Département augmente, la population vendéenne augmente aussi régulièrement (l'INSEE prévoit 200 000 habitants de + d'ici d'2040...) alors que les effectifs continuent de baisser...

Ce raisonnement nous semble complètement incohérent !

Vote des OS : CONTRE (FO + CFDT + CGT + SOLIDAIRES)

Suite à ce vote unanime contre, la Direction reconvoquera le CTL le 19/06 sur ce point précis afin de nous présenter d'éventuelles modifications... (Information du jour - le 13/06 : aucune modification dans le document représenté, c'est dire le manque de considération fait aux représentants du personnel ... !).

- **Déploiement de l'application FDD « Frais De Déplacement » :**

Nous signalons à la Direction que ce nouvel applicatif nous semble lourd à utiliser (temps de compréhension et de saisie assez long). Celui-ci rajoute du travail aux encadrants qui doivent désormais conserver et archiver les ordres de missions dans leurs services respectifs. La Direction nous explique que ce nouvel outil a pour principal but d'accélérer les remboursements, mais concernant la Vendée, nous avons déjà des délais de remboursement convenables avec l'ancien système. Tous les agents suivront à compter du 16/06 une e-formation d'une durée maximum de 2 heures pour cette application directement sur leur poste de travail.

- **Présentation des EDD « Espaces De Dialogue » :**

L'EDD est un espace d'expression et d'échange qui permet aux agents de s'exprimer sur leurs conditions de travail et sur l'organisation du travail. Chacun d'entre vous peut donc théoriquement demander la tenue d'un EDD... Vous trouverez les modalités pratiques sur ULYSSE national. Syndicalement, nous restons sceptiques quand à l'utilité de ces EDD ! Nous jugerons donc à l'usage...

- **Présentation du PAP « Plan Annuel de Prévention » :**

Celui-ci étant issu directement du DUERP, nous rappelons notre point de vue déjà exprimé lors du CHS-CT du 24/03/2014 : Les 4 organisations syndicales représentées en Vendée s'étaient exprimées CONTRE car les mesures de prévention des RPS (risques psychosociaux) sont trop orientées sur l'organisationnel à optimiser, sans jamais évoquer les moyens et les insuffisances d'emplois. De notre point de vue, les chefs de service ont épuisé toutes les marges de manœuvre sur l'organisationnel ou la solidarité entre agents. Cet exercice a donc atteint ses limites ! Pour FO, les suppressions d'emplois et les effectifs insuffisants représentent la cause véritable de l'émergence des RPS dans les services et de la dégradation des conditions de travail !

- **Baromètre social de la Vendée :**

Première observation, près d'un agent sur 2 n'a pas répondu à l'enquête.

QUELQUES CHIFFRES :

Il en ressort que 75% des agents se considèrent en situation de stress à leur travail.

+ de 50% des personnels estiment que la charge de travail est mal répartie et trop lourde.

2/3 des personnels sont insatisfaits de la reconnaissance de leur travail et de leur rémunération.

90% des personnels estiment travailler dans l'urgence.

Les relations des agents avec leurs responsables directs sont plutôt positives (58% env...).

63% des personnels estiment que la DGFIP ne va pas dans le bon sens.

71% des personnels ne se sentent pas écouter.

Près d'1 agent sur 2 trouve trop rapide le rythme des changements. *(Et malgré cela, la Direction continue de proposer de multiples réorganisations impactant de nombreux services... voir le point suivant)*

- **Diagnostic départemental de la démarche stratégique :**

Ce diagnostic nous semble très subjectif puisque seule la Direction a complété ce document. De nombreuses réponses nous semblent orientées afin de pouvoir justifier les multiples restructurations envisagées.

Ce diagnostic se préoccupe de l'avis des usagers (urbains et ruraux), des élus, du Préfet mais à aucun moment celui-ci ne se préoccupe des personnels de la DGFIP, ce qui nous scandalise.

La proximité géographique des services et l'accueil physique sont systématiquement mis en retrait par la Direction, celle-ci estimant que cette proximité n'est plus une attente principale des usagers... La Direction en conclut donc que le maillage actuel du réseau ne répond plus aux attentes des usagers ruraux...

La Direction locale considère que 22 services sont en situation de fragilité ! ***Nous partageons naturellement cette analyse sur ces situations de fragilité mais nous continuons d'affirmer que ce sont les insuffisances d'effectifs qui provoquent ces situations.***

Notre Direction locale propose donc, dans ce cadre de suppressions d'emplois qu'elle considère comme indépassable, les solutions suivantes pour les années qui viennent :

PROGRAMME DES FESTIVITES :

* ***Regroupement des pôles enregistrement (3 pôles actuellement).***

* ***Fusion des SPF et des SIE : fusion souhaitée des 2 SIE de La Roche et suppression de 2 SPF sur 4.***

* ***Regroupement des PCE (sur 2 implantations au lieu de 6 actuellement).***

* ***Regroupement des FI (sur 1 ou plusieurs pôles patrimoniaux).***

* ***Réforme SIP-CDIF , rapprochement enregistrement-SPF : attente de directives précises de la DG...***

* ***Réorganiser la mission Recouvrement, en recentrant le recouvrement des impôts des particuliers et du recouvrement forcé, vraisemblablement sur les SIP, ce qui aura pour conséquence inévitable de fragiliser l'existence des certaines trésoreries rurales et donc d'aboutir à leurs fermetures.***

* ***La Direction précise d'ailleurs dans ce document que notre réseau est trop dense et compte trop d'implantations...(sic!). On peut donc imaginer que des fermetures de trésoreries seront sûrement proposées au fil des opportunités !***

- **Questions diverses :**

* **PRIME D'ACCUEIL :**

De nombreux collègues nous ont sollicité afin de manifester leur mécontentement concernant les modalités d'octroi de cette prime. Certains agents, pourtant au contact régulier des usagers, en sont exclus par la note de service. Nous constatons que cette prime oppose les agents entre eux et casse la solidarité des équipes, notamment sur la mission accueil. La Direction locale approuve nos interrogations et estiment que la DG devra vraisemblablement procéder à des ajustement pour rendre plus juste l'octroi de cette prime pour l'avenir.

Pour information, seulement 65 agents vendéens vont la percevoir pour un montant allant de 50,00€ (le minimum) à 400,00€ (maximum). Elle sera versée avec la paye de juin.

Cette prime n'est pas cumulable avec la prime de caissier et l'acompte habituellement versé en juin aux caissiers sera différé, vraisemblablement pour des raisons budgétaires...

* **DEMOGRAPHIE DES SERVICES :**

Pour information, 295 agents sur 907 ont + de 55 ans en Vendée.

8 ont 62 ans

0 ont 61 ans

32 ont 60 ans

48 ont 59 ans

52 ont 58 ans

Les départs en retraite seront donc nombreux ces prochaines années dans notre département, 35 départs en retraite sont comptabilisés pour 2014 (4 A+, 6 A, 13 B et 12 C).

* **RECOURS HIERARCHIQUES :**

Leur nombre : 3 cadres A, 8 cadres B et 10 cadres C, soient 21 recours (pour 27 l'an dernier). Les CAPL de recours sont programmées les 01 et 03/07/2014, n'hésitez pas à nous contacter si nécessaire.

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER, NOTRE SITE INTERNET :

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>